

**Désignation :** Conduit double paroi, annelé extérieur, lisse intérieur, de couleur naturel

**N° de certification :** Aucun

**Utilisation :** Installation de « réservations » et protection des canalisations sanitaires pour tubes type PE-R destiné à véhiculer de l'eau chaude et froide sous pression (sous planchers, dalles pleines et chapes).

**Normes de référence :** Cahier 2808 du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)

**Matières :** Polyéthylène.

**Dimensions :**

Ø extérieur nominal (mm)	Tolérances sur Ø extérieur (mm)	Ø intérieur moyen (mm)
40	0 / + 1,0	31
50	0 / - 1,0	38
63	0 / +1,2	51

**Propriétés mécaniques :**

- Résistance à la compression (NF EN 61386-22) : **≥ 750 N**
- Résistance aux chocs (NF EN 61386-24) : **15 j à - 5°C**
- Indice IK (EN 62262) : **IK 09**

**Propriétés thermiques :**

- Résistance à la propagation de la flamme : **Propagateur de la flamme**

**Températures d'installation et d'utilisation :**

- Température minimale : **- 5°C**
- Température maximale : **+ 60°C**

**Stockage :**

- Le SANIPEX doit être stocké à l'abri de la lumière et du soleil.

**Rayon de courbure :**

- le SANIPEX doit être mis en œuvre avec un rayon de courbure supérieur ou égal à celui admis sur le tube PE-R, donc au minimum 10 fois le Ø extérieur du tube.

**Identification et traçabilité :**

- Chaque rouleau est identifié par une étiquette, indiquant :
- le diamètre du conduit
  - appellation commerciale
  - la norme de référence
  - la traçabilité est assurée par la date et heure de fabrication.

**Conditionnement :**

- Pour éviter tout raccordement dans les dalles, le SANIPEX est exclusivement vendu en 50 mètres, sans fil tire aiguille.

## **Conseils d'utilisation :**

### **Règle de pose :**

Les mises en œuvre de tube et de fourreau doivent être réalisées en totale adéquation avec les exigences réglementaires du cahier des prescriptions techniques du CSTB N°2808. Le cas des tubes préfourrés en dalle pleine n'est pas visé par ce document.

Le SANIPEX doit être installé sur le ferrailage et fixé à l'aide de clips ou de liens non métalliques. Toutes les précautions doivent être prises pour garantir la préservation du produit.

Le SANIPEX n'a aucune classification de résistance au feu. Il doit donc être installé uniquement noyé en Chape ou en dalle. Par conséquent, la pose du SANIPEX en apparent ou dans un vide de construction est interdite.

Pour l'incorporation des fourreaux dans les dalles, il est impératif de suivre les règles définies dans les documents suivants :

- DTU 21 : Cahier des clauses techniques applicables à l'exécution des travaux en béton. Remplacé par la NF P 18-201 : DTU 21 - Travaux de bâtiment - Exécution des ouvrages en béton - Cahier des clauses techniques.
- NF P 11-213- 1 ; -2 ; -3 et -4 : DTU 13.3 - Dallages - Conception, calcul et exécution - Partie 1 : cahier des clauses techniques des dallages à usage industriel ou assimilés - Partie 2 : cahier des clauses techniques des dallages à usage autre qu'industriel ou assimilés - Partie 3 : cahier des clauses techniques des dallages de maisons individuelles - Partie 4 : cahier des clauses spéciales (Référence commerciale des parties 1 à 4 du DTU 13.3).